



LITIGE ASSUREUR SUR UNE ERREUR ADMINISTRATIVE

Par **RIP**, le **19/04/2016** à **08:19**

Bonjour,

Je me suis rendu compte il y a 3 mois que mon assureur effectue les prelevements de mes 2 assurances sur un autre compte.

En faisant des recherches cela duré depuis plus de 3 ans.

J ai toujours reçu mes attestations et mes echeanciers, mais je n ai pas verifié mes prelevements sur mon compte.

Il s agit d une erreur administrative, je demande un echelonnement de la creance qui s eleve quand meme a 2800 euros; il le refuse et me propose de solder la creance a echeance de chaque contrat soit environ 450 euros/ mois sur 8 mois.

Je ne suis pas d accord! aidé moi svp!!!